

## **Commission de l'OMT pour l'Afrique**

Soixante et unième réunion

Abuja (Nigeria), 4 juin 2018

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

CAF/61/6  
Madrid, juin 2018  
Original : Anglais

### **Point 6 de l'ordre du jour provisoire**

#### **L'autonomisation des femmes dans le secteur du tourisme**

#### **Note du Secrétaire général**

Dans le présent document, le Secrétaire général présente aux membres de la Commission de l'OMT pour l'Afrique le rapport sur L'autonomisation des femmes dans le secteur du tourisme.



**UNWTO**

World Tourism Organization



## L'autonomisation des femmes dans le secteur du tourisme

### Coup de projecteur sur l'égalité des sexes et les jeunes femmes

**« Nous vivons dans un monde dominé par les hommes et une culture dominée par les hommes ; voilà pourquoi l'autonomisation des femmes et des filles est notre objectif central »**

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à la cérémonie d'ouverture de la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, du 12 au 23 mars 2018<sup>1</sup> à New York

S'il est vrai que des progrès considérables ont été accomplis au fil des années en faveur de l'égalité des sexes, les femmes et les filles restent néanmoins susceptibles d'être confrontées, dans de nombreux secteurs économiques, à une marginalisation et à la précarité de l'emploi. L'objectif 5 des objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 vise donc à « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles<sup>2</sup> ».



Le tourisme est un secteur économique clé détenant le potentiel de contribuer à une plus grande égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, d'autant que c'est l'un des secteurs les plus transversaux et en plus forte croissance à l'échelle mondiale. Il intervient, directement et indirectement, pour 10 % dans le PIB et les emplois mondiaux.

Comme illustré dans le Rapport mondial sur les femmes dans le tourisme 2010, publication conjointe de l'OMT et ONU-Femmes<sup>3</sup>, le tourisme peut autonomiser les femmes de multiples manières, en particulier par un emploi et des activités rémunératrices. Étant l'un des secteurs où l'on trouve la proportion la plus élevée d'employées – 49 % du personnel des hôtels et des restaurants sont des femmes<sup>4</sup> – et d'entrepreneuses, le tourisme peut offrir des débouchés aux femmes qui leur permettent de réaliser leur potentiel, de participer pleinement à tous les secteurs de la vie sociale et d'y exercer des responsabilités.

Bien que l'autonomisation des femmes progresse, elles sont encore loin de bénéficier des mêmes droits fondamentaux, privilèges et avantages que les hommes. Il ressort des études que, dans le tourisme, les femmes, et en particulier les plus jeunes d'entre elles, ne profitent toujours pas à plein du secteur. Alors que les femmes représentent 48,5 %<sup>5</sup> des employés de l'industrie des services d'hôtellerie et de restauration dans les pays en développement, elles gagnent de 10 à 15 % de moins que les hommes<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> ONU-Femmes (2018), *Commission de la condition de la femme, soixante-deuxième session*, New York, 12-23 mars 2018, consultable à l'adresse :

<sup>2</sup> Nations Unies (sans date), *Sustainable Development Knowledge Platform*, objectif 5 des objectifs de développement durable, consultable à l'adresse :

<sup>3</sup> Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et Organisation mondiale du tourisme (2011), *Rapport mondial sur les femmes dans le tourisme 2010*, ONU-Femmes/OMT, New York et Madrid ; <http://ethics.unwto.org/content/global-report-women-tourism-2010>

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et Organisation mondiale du tourisme (2011), *Rapport mondial sur les femmes dans le tourisme 2010*, ONU-Femmes/OMT, New York et Madrid ; <http://ethics.unwto.org/content/global-report-women-tourism-2010> ; source primaire base de données de l'OIT Laborsta

<sup>6</sup> *Ibid.*

## Gros plan sur l'Afrique

En Afrique, le tourisme est en plein essor et de nombreux pays y voient un instrument au service du développement durable et d'une croissance partagée. Le secteur intervient pour 8,5 % dans le PIB et crée, directement et indirectement, plus de 21 millions d'emplois<sup>7</sup> ; c'est un pilier de l'économie de pays tels que Cabo Verde, Maurice ou encore les Seychelles, parmi tant d'autres.

Les femmes, en Afrique, représentent plus de 50 % de la population de la région<sup>8</sup>. Dans le tourisme, sur le continent, 73 % des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale sont des femmes<sup>9</sup>. Toutefois, les femmes occupent des emplois précaires et peu qualifiés ; quant à l'écart entre les sexes en termes de taux d'activité, il est de plus de 50 %<sup>10</sup>.

Dans la même veine, en matière de gouvernance, les femmes sont plus susceptibles d'avoir un rôle dirigeant dans le tourisme que dans d'autres secteurs. Il existe une proportion importante de femmes à des postes ministériels dans le tourisme (on comptait, par exemple, en mars 2018, 12 ministres africaines du tourisme) et 30,5 %<sup>11</sup> des entrepreneurs de l'industrie des services d'hôtellerie et de restauration sont des femmes. En revanche, dans le secteur tertiaire, la proportion de femmes diplômées reste basse.

## Buts et objectifs

Compte tenu de ce qui précède et en se concentrant sur l'Afrique, considérée comme une région représentative, l'OMT s'emploie à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le secteur du tourisme (objectif 5 des objectifs de développement durable).

Cette initiative vise plus précisément à :

- Accroître l'activité professionnelle des femmes, l'entrepreneuriat des femmes et l'exercice par les femmes de responsabilités à des postes de direction ;
- Sensibiliser aux grandes problématiques de l'autonomisation des femmes dans le tourisme, en mettant plus spécialement l'accent sur les jeunes femmes, et repérer les déséquilibres de rapport de force ;
- Encourager le mentorat et promouvoir l'éducation et la formation des femmes ;
- Promouvoir et soutenir les centres de formation et écoles hôtelières.

## Activités principales

L'initiative est structurée en quatre volets pour en maximiser l'efficacité et la portée :

- 1) Équipe spéciale sur le leadership (*Leadership Taskforce*) ;
- 2) Programme d'autonomisation des femmes dans le tourisme (WiTEP) ;
- 3) Congrès régional sur l'autonomisation des femmes en Afrique dans le secteur du tourisme, 2019 ; et
- 4) Deuxième édition du Rapport mondial sur les femmes dans le tourisme (2019).

### 1. Équipe spéciale sur le leadership

Instituée dans le cadre de l'OMT, l'équipe spéciale sur le leadership offrira un espace pour débattre de propositions et d'activités visant à promouvoir l'autonomisation des femmes et leur place à des fonctions de direction dans la région.

Cette instance se composera principalement de ministres africaines du tourisme, de représentantes d'administrations nationales du tourisme et de présidentes-directrices générales d'entreprises touristiques ainsi que de représentantes d'associations de femmes dans le tourisme. Elles seront aussi des exemples à suivre pour les femmes et les filles et témoigneront, à l'international, des perspectives de carrière qu'offre le secteur du tourisme.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Nations Unies (2016), *Annuaire démographique des Nations Unies*, Nations Unies, New York

<sup>9</sup> Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et Organisation mondiale du tourisme (2011), *Rapport mondial sur les femmes dans le tourisme 2010*, ONU-Femmes/OMT, New York et Madrid ; <http://ethics.unwto.org/content/global-report-women-tourism-2010>

<sup>10</sup> Organisation internationale du Travail (2013), *International Perspectives on Women and Work in Hotels, Catering, and Tourism*, OIT, Genève

<sup>11</sup> Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et Organisation mondiale du tourisme (2011), *Rapport mondial sur les femmes dans le tourisme 2010*, ONU-Femmes/OMT, New York et Madrid ; <http://ethics.unwto.org/content/global-report-women-tourism-2010> ; source primaire base de données de l'OIT Laborsta

La présidence de l'équipe spéciale sera confiée à une ministre du tourisme désignée par les membres et fera l'objet d'un roulement tous les deux ans. La Présidente de l'équipe spéciale rendra compte au [Comité mondial d'éthique du tourisme de l'OMT](#) (WCTE) à un rythme annuel. Elle l'informerá, dans un rapport écrit, de l'état d'avancement des travaux et des résultats obtenus.

L'équipe spéciale tiendra des réunions virtuelles tous les six mois et voudra peut-être présenter un rapport d'étape à chaque réunion de la Commission régionale de l'OMT pour l'Afrique. L'ordre du jour des réunions de l'équipe spéciale sera aligné sur son mandat :

- i) Proposer des orientations en vue de la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les stratégies de tourisme en Afrique ;
- ii) Promouvoir l'autonomisation des femmes et leur place à des fonctions de direction dans la région ;
- iii) Offrir des exemples à suivre pour les jeunes femmes ;
- iv) Identifier, améliorer et ouvrir des perspectives de carrière pour les femmes dans le secteur du tourisme, par une visibilité adéquate et un travail de promotion ; et
- v) Piloter et promouvoir le programme d'autonomisation des femmes dans le tourisme (WiTEP).

## **2. Programme d'autonomisation des femmes dans le tourisme (WiTEP)**

Piloté par l'équipe spéciale sur le leadership, le programme WiTEP en Afrique reposera sur des partenariats avec des chaînes hôtelières, d'autres acteurs du tourisme et des associations africaines existantes de femmes dans le tourisme (établissements d'enseignement, entreprises touristiques, voyagistes, agences de voyages, systèmes mondiaux de distribution, etc.) ayant pour finalité d'améliorer les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les femmes, en facilitant leur accès à l'emploi et/ou leur participation aux chaînes d'approvisionnement et en leur ouvrant des perspectives de carrière à l'intérieur du secteur du tourisme.

Le programme WiTEP sera structuré autour de quatre grands axes :

- i) Compétences professionnelles pour les jeunes femmes en vue de leur entrée sur le marché du travail : doter les jeunes femmes issues de régions défavorisées de compétences professionnelles fondamentales dans le cadre d'un programme d'acquisition de compétences professionnelles en collaboration avec des partenaires du secteur privé ;
- ii) Participation de coopératives de femmes aux chaînes d'approvisionnement : faciliter l'accès des femmes aux marchés, en encourageant la coopération et l'engagement, de la part d'entreprises touristiques privées, de s'approvisionner en biens et en services locaux, et en développant l'entrepreneuriat féminin grâce à des formations et à un appui technique ;
- iii) Plans de carrière pour les employées : créer un programme de plans de carrière mettant à contribution des entités publiques et des entreprises privées pour inciter les employées à s'orienter vers des postes de responsabilité et à prendre en considération toute une gamme d'emplois possibles ; et
- iv) Sensibilisation du secteur du tourisme et des populations locales à la problématique hommes-femmes, y compris par une prise de conscience des défis et des risques posés par l'exploitation ou la main-d'œuvre bon marché : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le secteur et au sein de la société locale en mobilisant les employés du secteur privé, les cadres et les membres de la communauté pour former et sensibiliser à la question de l'égalité des sexes.

L'équipe spéciale assurera la promotion et la supervision du programme WiTEP et sera chargée également de proposer et de sélectionner des partenaires appropriés pour contribuer à chacun des volets du programme. Celui-ci sera exécuté avec l'assistance du secrétariat de l'OMT, et plus précisément du programme Éthique et responsabilité sociale en coordination avec le programme régional pour l'Afrique.

## **3. Congrès régional sur l'autonomisation des femmes en Afrique dans le secteur du tourisme, 2019**

Afin de tirer un meilleur parti de cette dynamique et du travail sur l'autonomisation des femmes et des filles en Afrique tout au long de l'année 2018, un congrès régional pourrait être programmé en 2019 en Afrique. Les

ministres africaines du tourisme sont invitées à se déclarer intéressées pour sélectionner un pays pouvant accueillir la rencontre.

#### 4. Deuxième édition du Rapport mondial sur les femmes dans le tourisme (2019)

En 2018, le secrétariat de l'OMT élaborera la deuxième édition du Rapport mondial sur les femmes dans le tourisme grâce au soutien apporté actuellement par l'Agence allemande de coopération internationale, ONU-Femmes et l'OMT.

Le Rapport annuel 2019 a pour objet de :

- i) Mettre à jour les résultats de l'étude de 2010 pour dégager des tendances à partir des données relatives aux femmes dans le tourisme ;
- ii) Étendre la collecte des données à une gamme plus vaste de pays développés et en développement ;
- iii) Fournir une analyse comparative des industries touristiques ; et
- iv) Établir des critères de choix de meilleures pratiques en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles (objectif 5 des objectifs de développement durable).

En outre, le Rapport 2019 apportera un éclairage général sur les politiques en faveur de l'égalité des sexes dans le tourisme, en mettant en lumière des bonnes pratiques, défis et recommandations. Un chapitre sera consacré à l'Afrique et élaboré par un expert de la région en se fondant sur des rapports de travail de terrain, études de cas, statistiques et collectes de données.

#### Résultats

Cette initiative débouchera sur des recommandations et des programmes orientés vers l'action pouvant potentiellement être reproduits ailleurs et qui auront un impact important pour les femmes et les filles dans le tourisme, en particulier dans la région Afrique.

De même, cette initiative servira de référence et apportera des éléments d'orientation à l'appui de meilleures politiques tenant compte des disparités entre les sexes et ne faisant pas de laissés-pour-compte, en vue de la réalisation du Programme de développement durable énoncé par les Nations Unies à l'horizon 2030 et au-delà.

Elle aidera les pays à mieux répondre aux besoins des femmes et des filles de manière éthique et responsable tout en faisant en sorte de répartir équitablement entre les hommes et les femmes les retombées positives du tourisme.

L'initiative vise en outre à développer et à améliorer les relations entre le secteur du tourisme et les populations locales, à mesure que les avantages du tourisme seront partagés plus équitablement et que les populations percevront les avantages, pour le développement, associés à l'autonomisation des femmes.

#### Possibilités de partenariat

L'OMT invite les partenaires publics et privés à collaborer à cette initiative d'autonomisation des femmes dans le secteur du tourisme. Il existe différentes modalités de participation :

- Devenir partenaire du programme d'autonomisation des femmes dans le tourisme (WiTEP)
- Devenir partenaire de l'organisation du Congrès régional sur l'autonomisation des femmes en Afrique dans le secteur du tourisme, 2019.

Pour tout renseignement, veuillez contacter : [caf@unwto.org](mailto:caf@unwto.org); [ethics@unwto.org](mailto:ethics@unwto.org)

L'Organisation mondiale du tourisme, institution spécialisée des Nations Unies, est l'organisation internationale chef de file ayant un rôle décisif et central dans la promotion du développement d'un tourisme responsable, durable et d'accès universel. Elle sert de forum mondial pour le traitement des questions liées aux politiques de tourisme et de source pratique de savoir-faire dans le tourisme. Elle compte parmi ses membres 164 pays et territoires et plus de 500 Membres affiliés.